

***Nouvelles des Églises adventistes***

- 2 Port-Sainte-Marie (Lot et Garonne), France – 30<sup>e</sup> anniversaire de *Espoir FM*
- 2 Wahroonga, Sydney, Australie – Après trente ans d'erreur judiciaire sur l'affaire Chamberlain
- 3 Berne, Suisse – Décès du pasteur Edwin Ludescher,

***Christianisme international***

- 4 Bruxelles, Belgique – Le pasteur Steven Fuite nommé président de l'Église protestante unie de Belgique (EPUB)
- 4 Washington, États-Unis - les évangéliques interpellent le Congrès sur la question de l'immigration
- 5 Strasbourg, France - Les dérives annoncées par le nouveau gouvernement concernant la protection des plus fragiles.

***Liberté religieuse***

- 6 Karachi, Pakistan – Les chrétiens d'Essa Nagri persécutés
- 7 Genève, Suisse - Amnesty International pointe du doigt la persécution des minorités religieuses

***Société***

- 8 Paris, France - enquête national sur les homosexuels chrétiens

**Service de presse adventiste**

(Service de communication  
adventiste francophone)  
BP 100  
30, avenue Émile-Zola  
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex,  
France

**Rédaction :**

Tél. : 01 64 79 87 00  
Fax : 01 64 79 87 19  
E-Mail :  
communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être  
reproduits avec mention de la source  
: BIA

**Site web :** [www.adventiste.org](http://www.adventiste.org)

**Directeur de publication**

Jean-Paul BARQUON

**Rédaction**

Jean-Paul BARQUON

**Correspondants**

Dominik FRIKART  
Émanuel LOPES  
Michel MAYEUR  
Christophe MICHEL

**Secrétariat administration**

Dina LAMBERT

## Nouvelles des Églises adventistes

BIA – Dammarie-les-Lys, France  
**Port-Sainte-Marie (Lot et Garonne), France – 30<sup>e</sup> anniversaire de *Espoir FM***

La radio locale associative confessionnelle du Lot et Garonne, *Espoir FM*, a célébré ses 30 ans le samedi 2 juin 2012 à Port-Sainte-Marie.

Le programme des festivités a commencé à 14h30 par une cérémonie officielle au cours de laquelle furent programmés un rappel, en image, de ces 30 années d'histoire et plusieurs témoignages de collaborateurs et collaboratrices de ce projet.

Le pasteur **Bernard Sauvagnat**, de l'Union des Fédérations adventistes de France (UFA), auteur de nombreuses chroniques diffusées sur des antennes chrétiennes du monde francophone, invité spécial de cette cérémonie, a encouragé l'équipe à poursuivre cette mission de partage d'espoir. Trois élus du département ont aussi pris la parole pour dire leur appréciation pour le travail de cette radio. À 16h30, une kermesse a permis aux visiteurs, adultes et enfants, de visiter les stands de diverses associations locales et de participer à des ateliers ludiques et artistiques. À 19h, un repas a réuni de nombreux amis et collaborateurs de la radio et a été agrémenté par le tirage des gagnants de la tombola. La soirée s'est achevée à 21h, par un concert gospel de grande qualité offert par le groupe Vocals Colors.

Depuis la libéralisation des ondes en 1982, et sous l'impulsion du pasteur **Maurice Raetz** de l'Église réformée évangélique indépendante, cette radio locale rassemble les énergies de six églises protestantes très différentes les unes des autres, comme l'Église réformée, l'Église pentecôtiste ou l'Église adventiste du septième jour. Elle est un modèle de collaboration œcuménique intra protestante. Ses programmes d'informations locales sont principalement

axés sur la culture, la musique, le tourisme et l'éducation, et accordent une bonne place à la réflexion spirituelle chrétienne.

Malgré les aléas, comme le sabotage de son antenne principale en 2009 ou la maladie grave de son directeur d'antenne, l'équipe d'*Espoir FM* reste pleine d'enthousiasme. Le Dr **Gentiane Breuil**, médecin adventiste de Tonneins et présidente du Conseil d'administration de cette radio, se réjouit d'avoir trouvé de nouveaux locaux pour installer les studios et les bureaux d'*Espoir FM* à Colayrac-Saint-Cirq, plus près d'Agen où ses 5 salariés et ses dizaines de bénévoles continueront l'aventure de communiquer l'espoir dans le Lot et Garonne.

(EUD/Australie/Le Figaro/BIA) – Dammarie-les-Lys  
**Wahroonga, Sydney, Australie – Après trente ans d'erreur judiciaire sur l'affaire Chamberlain**

L'Église adventiste du septième jour d'Australie se félicite du rapport selon lequel un dingo (chien sauvage d'Australie) serait responsable de la mort tragique de **Azaria Chamberlain**, ce qui écarte la culpabilité des parents, une affaire qui remonte à l'année 1980.

Ce constat est le dernier volet de cette saga judiciaire qui a vu **Michael Chamberlain** et **Lindy Chamberlain-Creighton**, deux membres adventistes, reconnus faussement coupables du meurtre de leur bébé avant qu'ils ne soient mis hors de cause par la Cour d'appel du tribunal pénal du Territoire du Nord en 1988.

La justice australienne a donc mis un point final à l'une des plus célèbres affaires criminelles du pays, en annonçant qu'un chien sauvage, un dingo, était à l'origine de la disparition de la petite Azaria Chamberlain dans le désert il y a 32 ans. « *Je pense qu'un dingo a bien pris Azaria et l'a tirée hors de sa tente* », a déclaré **Elizabeth Morris**, médecin légiste à la cour de justice de Darwin (nord). « *Il existe des preuves montrant qu'un dingo est capable d'attaquer,*

*de s'emparer et de causer la mort de très jeunes enfants* », a-t-elle ajouté.

**Azaria**, un bébé de neuf semaines, avait disparu d'une tente près de Uluru, ou Ayers Rock, le 17 août 1980. Son corps n'a jamais été retrouvé. Les parents, avec leur bébé, faisaient du camping près du célèbre monolithe rouge du centre de l'Australie, un site sacré pour les aborigènes.

L'affaire a suscité des décennies de débats en Australie, et ailleurs dans le monde. Sa mère, **Lindy**, avait été condamnée à la prison pour le meurtre de son enfant. Elle a toujours nié les faits, en déclarant que la fillette avait été enlevée par un dingo, ces chiens sauvages fréquents dans le désert australien. Le père avait été condamné à de la prison avec sursis.

En 1988, leur condamnation avait été annulée après que des lambeaux du vêtement du bébé aient été retrouvés, des années plus tard, près du terrier d'un dingo. Une troisième enquête, en 1995, n'avait débouché sur aucun verdict.

Ce fait divers avait été porté à l'écran en 1988 avec l'actrice américaine **Meryl Streep** dans le rôle de la mère, qui se bat pour faire reconnaître son innocence, « *un cri dans la nuit* ».

L'Église adventiste reconnaît, comme **Me Stuart Tipple** avec de nombreux autres professionnels du droit, l'une des plus graves erreurs de la justice en Australie de l'époque moderne. L'Église adventiste d'Australie souhaite aussi remercier les millions d'australien(ne)s qui, au fil des années se sont dressés contre l'injustice perpétrée contre la famille Chamberlain.

*« La capacité de notre système juridique à reconnaître et à corriger les erreurs est l'une des caractéristiques qui font de l'Australie une grande nation. Aujourd'hui, cette conclusion définitive de l'enquête révèle aussi un signe fort de notre nation et de son intégrité ».*

*« Les yeux de Lindy Chamberlain-Creighton et de son ex-mari, Michael Chamberlain, se sont remplis de larmes quand les résultats de la quatrième enquête sur la disparition de leur fille de 9 semaines, Azaria, a été annoncé devant la Cour »,* rapporte le journal *Huffington Post*.

L'Église adventiste reconnaît, cependant, que la fin de cette enquête n'a pas écarté la douleur et les énormes souffrances infligées à la famille **Chamberlain**, par la fausse culpabilité du couple et l'emprisonnement de **Lindy Chamberlain-Creighton**.

**James D. Standish**, directeur des communications de l'Église adventiste en Australie, affirme : *« La perte d'un bébé aggravée par l'accusation d'une maman innocente est une situation que personne ne devrait jamais vivre. Nous espérons et nous prions pour que la recherche d'aujourd'hui soit un pas de plus dans le processus de guérison pour la famille Chamberlain et pour l'Australie. Enfin, nous espérons que l'expérience de cette famille inspirera chacun d'entre nous à agir pour la justice et à défendre ceux qui sont maltraités. »*

(EUD/BIA) – Dammarie-les-Lys, France  
**Berne, Suisse – Décès du pasteur Edwin Ludescher,**

Le pasteur **Edwin Ludescher**, ancien président de la Division eurafricaine des adventistes du septième jour, est décédé à l'âge de 84 ans après une longue maladie supportée avec patience, courage et foi en Dieu. *« Nous pleurons la perte d'une personne qui a risqué sa vie pour la cause de Dieu »*, a déclaré **Erich Amelung**, ancien trésorier de la Division eurafricaine (EUD) et collaborateur de longue date du pasteur **Ludescher**.

Edwin a commencé son ministère pastoral en 1948 comme aumônier des jeunes, en Autriche, où il a rencontré **Gerda**, sa compagne de vie depuis environ 60 ans. En 1954, il a servi en France, pendant deux ans comme doyen du Séminaire adventiste de Théologie à Collonges (Haute Savoie).

En 1956, il a reçu un appel pour exercer comme missionnaire au Cameroun, en Afrique, où il est resté avec sa famille durant presque 10 ans. Se souvenant de cette période, le pasteur **Elisé Cupertino**, collègue et ami et proche du pasteur **Ludescher** a déclaré :

*« Nous nous sommes rencontrés au Cameroun. En 1968, Edwin a été nommé président de la Mission de l'Afrique*

*équatoriale. De grands progrès ont été réalisés sous sa direction jusqu'en 1975, tant en termes de développement de nouvelles activités dans de nouveaux territoires, qu'en termes de développement de nouvelles institutions ».*

En 1975, au cours de la session de la Conférence générale qui s'est tenue à Vienne, **Edwin** a été nommé Président de la Division eurafricaine qu'il a dirigé avec beaucoup de sagesse jusqu'à sa retraite en 1994.

Le pasteur Cupertino continue : *« À partir de 1976, j'ai eu le plaisir une fois de plus de travailler avec lui au cours de ma présidence de l'Union européenne du Sud. Une fois de plus, son expertise et ses capacités administratives ont été d'une grande aide pour moi. ».*

Le pasteur **Bruno Vertallier**, actuel président de la Division eurafricaine, se souvient du président **Ludescher** comme d'une *« personnalité éminente de l'EUD. Edwin Ludescher a inspiré beaucoup de gens en tant que pasteur, missionnaire et président. L'Église honore cet homme de Dieu ».*

**Ulrick Frikart**, l'ancien président de l'EUD fut son collègue durant de nombreuses années. Il affirme : *« Un grand homme, dans le sens le plus noble du mot, vient de nous quitter. Il a marqué les vies de milliers de personnes en Europe et en Afrique. Par ses talents d'administrateur, son amour et sa vision pour l'Église et surtout sa foi profonde et équilibrée, Edwin Ludescher laisse des traces durables. Jusqu'à ces moments de souffrance intense à la fin de sa vie, sa force et son engagement envers le Seigneur sont restés fermes. Je remercie Dieu pour le privilège d'être en mesure de connaître et de travailler avec lui et je tiens à partager avec sa famille mes plus sincères condoléances. »*

**Erich Amelung** a déclaré : *« Sa confiance en la direction de Dieu et la croyance dans le retour imminent de Jésus-Christ restera un point de repère pour nous ».* Son épouse, **Gerda** née Stoeger, est décédée en 2010. Il laisse deux fils, **Jurgen** et **Gerd**, avec leurs épouses et leurs enfants.

## Christianisme international

(La-croix.com/FBL/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

### Bruxelles, Belgique – Le pasteur Steven Fuite nommé président de l'Église protestante unie de Belgique (EPUB)

Le pasteur flamand **Steven Fuite** a été élu le 12 mai, nouveau président de l'Église protestante unie de Belgique (EPUB) par l'assemblée synodale. Il prendra ses fonctions de président du synode à partir du 1er janvier 2013, succédant à **Guy Liagre** qui devient secrétaire général de la Conférence des Églises européennes (KEK) à partir du 1er juin.

D'ici au 1er janvier, le pasteur **Bernard Zoltán Schümmer**, membre du conseil synodal pour le district du Hainaut oriental-Namur-Luxembourg, fait fonction de président du synode. Né à Zwolle (Pays-Bas), venu habiter en Flandre dès ses 20 ans, le pasteur **Steven Fuite** est titulaire d'une licence en sciences religieuses obtenue à Bruxelles. Il a eu en charge les paroisses de Malines et Bruxelles.

Membre de la Communion mondiale d'Églises réformées, l'EPUB est le fruit de l'union, des principales familles spirituelles protestantes présentes en Belgique.

La Fédération adventiste Belgo-Luxembourgeoise est membre partenaire de l'EPUB depuis 2001.

(ENInews-RNS/Chris Lisee/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

### Washington, États-Unis - les évangéliques interpellent le Congrès sur la question de l'immigration

Des militants chrétiens évangéliques font pression sur le Congrès des États-Unis pour que celui-ci adopte un projet global de réforme de l'immigration. En cette année électorale, il s'agit-là d'un enjeu majeur, dans lequel le Parti républicain – allié des conservateurs – ne tient pas à s'engager.

La *« Table ronde évangélique sur l'immigration »*, qui inclut autant des personnalités évangéliques de droite,

comme **Richard Land**, que de gauche, comme **Jim Wallis**, a dévoilé son projet le 12 juin à Washington, indique l'agence *Religion News Service*.

Invoquant l'exhortation biblique à protéger l'étranger vivant loin de sa terre natale, la déclaration sur la réforme de l'immigration appelle à respecter la dignité des immigrés, à se conformer à l'État de droit et à assurer la sécurité nationale. Pas moins de 140 responsables évangéliques ont signé la déclaration.

Bien que la Table ronde s'adresse aux évangéliques, au Congrès et au président, aucun cadre spécifique n'a encore été mis en place. « *Il reste encore beaucoup de choses à préciser* », a reconnu **Tom Minnery**, premier vice-président de *Focus on the Family*. « *S'il a été compliqué de réunir tous ces signataires, la prochaine étape, c'est-à-dire rassembler les milieux politiques, sera une tâche autrement plus difficile.* »

**Jim Wallis**, président et directeur général de l'organisation de promotion de la justice sociale *Sojourners*, a déclaré que le changement dépendrait de la capacité des évangéliques à s'unir autour de cette cause. « *Les plus grands changements ne commencent pas à Washington. Dans notre capitale, ils arrivent en dernier* », a-t-il déclaré. « *Ensemble, nous allons créer un mouvement de fond au niveau national en faveur d'une réforme globale de l'immigration.* »

Les évangéliques pourraient constituer un énorme groupe électoral qui représenterait 26,3% des citoyens des États-Unis. Cependant, l'immigration ne semble pas être un thème électoral porteur : d'après de récents sondages, l'emploi et l'économie arrivent en tête des priorités des électeurs pour le scrutin présidentiel.

Bien qu'ils résident illégalement aux États-Unis, un grand nombre des quelque 11,5 millions d'immigrés en situation irrégulière font désormais partie intégrante de la société américaine, affirment les responsables évangéliques. Par ailleurs, l'immigration est souvent source de drames familiaux quand certains individus sont expulsés. C'est

pourquoi les signataires de la déclaration appellent à trouver une solution d'inspiration religieuse à une question qui est d'ordre moral, économique et politique.

Interrogé sur la façon dont les électeurs évangéliques pourraient concilier la question de l'immigration avec d'autres thèmes brûlants, tels que l'avortement ou le mariage homosexuel, **Richard Land**, directeur de la Commission d'éthique et de liberté religieuse de la Convention baptiste du Sud, a affirmé que cette question relève de la conscience de chacun.

« *C'est une décision que chaque personne doit prendre à titre individuel* », a-t-il déclaré. « *Nous voulons dire aux gens qu'ils doivent voter en fonction de leurs valeurs, de leurs croyances et de leurs convictions. Quand ils se trouvent face à des options qu'ils approuvent en partie et désapprouvent pour une autre partie, ils doivent décider dans la prière quelles sont leurs priorités personnelles.* »

(CPDH/BIA) – Dammarie-les-Lys, France  
**Strasbourg, France - Les dérives annoncées par le nouveau gouvernement concernant la protection des plus fragiles.**

Le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH), dénonce certaines mesures que le gouvernement envisage de proposer à la future Assemblée nationale :

- reconnaissance du « mariage » entre personnes du même sexe,
- faculté donnée à ces personnes d'adopter un enfant,
- légalisation de l'euthanasie.

Le CPDH encourage à voter pour des candidats qui sauront s'opposer à ces projets non seulement dangereux pour la construction sociale, mais qui touchent également à une certaine conception de l'homme.

Le respect de l'institution du mariage et de la famille fondés sur l'union entre un homme et une femme, la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de la vie de la conception jusqu'à son terme naturel,

font même partie des fondements de notre société.

« Mariage » entre personnes du même sexe : une demande idéologique.

Cette demande d'une minorité très active et organisée, entrainerait un bouleversement, sans précédent, dans les repères du mariage, de la famille et de la filiation. La légalisation du « mariage » entre personnes homosexuelles, entrainera inévitablement la possibilité de pouvoir adopter.

Adoption homosexuelle : une injustice et une discrimination encore plus grave.

On oublie fréquemment que ce sont les adoptés et non les adoptants qui ont le droit d'adoption. L'adoption doit aller en faveur de l'adopté et en étant spécialement soucieux de son bien-être (1), indépendamment des aspirations des adoptants. L'enfant a droit aux différences : il a droit à jouer avec l'identification soit à son père, soit à sa mère, soit aux deux. Il a droit à la complémentarité parentale. La loi ne doit pas effacer ces différences essentielles pour sa maturation.

Euthanasie : l'interdit de tuer doit rester l'élément fondateur de notre pacte social.

Les dérives constatées à l'étranger, dans les rares pays qui ont légalisé l'euthanasie, nous incitent à rester fermes sur ce principe essentiel. La protection de la dignité du malade en fin de vie ne peut en aucun cas s'exprimer dans un acte de mort sciemment administré.

Refusant tout à la fois l'acharnement thérapeutique et la précipitation délibérée de la mort, nous devons au contraire encourager la confiance entre les soignants et les soignés. Les soins palliatifs engagent notre société en général, et les professionnels de santé en particulier, à un sens élevé de nos obligations morales à l'égard des plus vulnérables. La France ne doit pas se laisser détourner de cet idéal.

Le CPDH invite tous les candidats à la députation, de quelque appartenance politique qu'ils soient, à prendre le recul nécessaire et à réfléchir aux conséquences de tels choix qui touchent aux fondements de notre société.

Il appelle les chrétiens à porter dès maintenant ces questions dans le débat public et à y faire valoir leur point de vue.

## Liberté religieuse

(APIC/FIDES/PA/GGC/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

**Karachi, Pakistan – Les chrétiens d'Essa Nagri persécutés**

*Un groupe d'extrémistes a fait irruption dans le quartier chrétien d'Essa Nagri, à Karachi au Pakistan, ouvrant le feu et blessant trois chrétiens qui ont dû être hospitalisés. Les terroristes ont aussi frappé l'Église adventiste du septième jour et l'Église catholique Saint-Luc.*

L'épisode remonte au 19 mai 2012, rapporte l'agence d'information vaticane "Fides" le 26 mai. **Aftab Bhatti Khairat Masih**, 40 ans, **Khurram Afzal**, 22 ans, et **Khurram Ishaq**, 15 ans, ont été victimes de cette attaque terroriste. Elle soulève à nouveau la question de l'insécurité et des persécutions à l'encontre des communautés chrétiennes d'Essa Nagri et d'autres faubourgs de Karachi, capitale de la province du Sindh. Dans cette ville, la violence sectaire est très répandue.

La population chrétienne d'Essa Nagri est terrorisée. Les incursions violentes, diurnes et nocturnes, de groupes d'extrémistes islamiques se multiplient. Dans ce quartier, vivent environ 50 000 chrétiens dans des conditions de pauvreté extrême. Environ 15 Églises de différentes dénominations y cohabitent. Les militants entrent à Essa Nagri les armes au poing, saccagent les maisons et commettent des violences contre des familles sans défense. Ils dérobent, pratiquent l'extorsion en disant devoir percevoir la jizya (la taxe prévue par la charia sur la tête de tout non musulman habitant en terre d'islam), frappent des victimes innocentes, violent les femmes.

La communauté chrétienne du Sindh craint pour la vie du parlementaire chrétien **Saleem Khursheed Khokhar**, président du Comité permanent pour les minorités et président de la "All Pakistan Minorities Alliance" (APMA) de la province. **Khokhar** semble être la cible de groupes extrémistes à Essa Nagri, à cause de son engagement en faveur des minorités chrétienne et hindoue. Il continue de recevoir des menaces, précise "Fides", comme par exemple: « *Ici est un pays pour les*

*musulmans. Personne d'autre ne peut y vivre ».*

**Khokhar** l'a signalé aux autorités de police qui ont ignoré ses plaintes. (apic/fides/pa/ggc)

(ENInews/BIA) – Dammarie-les-Lys , France  
**Genève, Suisse - Amnesty International**  
**pointe du doigt la persécution des**  
**minorités religieuses**

Les minorités ethniques et religieuses ont été la cible d'assassinats, de torture et de mauvais traitements au cours des douze derniers mois. C'est ce qui ressort du rapport annuel d'Amnesty International sur les violations des droits de la personne, publié le 24 mai.

« *La mauvaise gouvernance s'est généralisée dans le monde au cours de l'année passée* », a déclaré **Salil Shetty**, secrétaire général d'Amnesty International. « *Certains responsables politiques répondent aux protestations par la brutalité ou l'indifférence. Les gouvernements doivent exercer leurs responsabilités légitimes et rejeter l'injustice en protégeant les démunis et en modérant les puissants.* »

M. **Shetty** a mis en demeure les grandes puissances mondiales de soutenir les négociations qui doivent se tenir à l'ONU en juillet en vue de conclure un traité sur le commerce des armes. Un tel traité permettrait d'endiguer le flot d'armes à destination d'États ayant des antécédents de violations des droits humains.

Amnesty International avertit que, sans traité, le rôle de garant de la paix et de la sécurité dévolu au Conseil de sécurité des Nations Unies est voué à l'échec. Le Conseil œcuménique des Églises (COE) et d'autres organisations religieuses se sont déclarées en faveur de ce traité.

De plus, le rapport fait état de cas de brutalités et de discriminations à l'encontre des minorités religieuses – notamment de chrétiens et de musulmans – dans la pratique de leur religion. Le rapport recense de nombreux cas de violences sectaires au Nigeria, en Égypte et dans d'autres pays.

Amnesty note « *des violations des droits des communautés indigènes dans les Amériques, dans un contexte marqué par l'avidité toujours plus grande vis-à-vis de*

*l'exploitation des ressources ; une discrimination croissante en Afrique sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre ; la montée du discours xénophobe chez certains responsables politiques européens ; et une plus grande vulnérabilité au terrorisme des groupes armés islamistes en Afrique* ».

En Algérie, les chrétiens, parmi lesquels des convertis, restent à la merci de poursuites judiciaires pour activité religieuse non autorisée, selon une ordonnance réglementant les religions autres que la religion d'État, l'islam. « *En vertu de ce texte législatif, les chrétiens demeurent confrontés à des obstacles pour construire ou entretenir des Églises* », peut-on lire dans le rapport.

En Espagne, le gouvernement catalan a déposé en septembre un projet de loi qui abrogerait l'obligation faite aux municipalités de fournir des espaces disponibles pour la construction de nouveaux lieux de culte. « *Le manque de lieux de culte se fait particulièrement sentir pour les minorités religieuses* », notamment les musulmans et les chrétiens évangéliques, précise Amnesty.

En Érythrée, « *seuls les fidèles des confessions autorisées par les autorités, à savoir l'Église orthodoxe érythréenne, l'Église catholique, l'Église luthérienne et l'islam, sont autorisés à pratiquer leur foi* », peut-on lire encore dans le rapport. « *Des membres de groupes religieux interdits ont, cette année encore, été arrêtés, détenus arbitrairement et maltraités.* »

En Chine, les autorités gouvernementales poursuivent leurs efforts pour mettre toute pratique religieuse sous le contrôle de l'État : la surveillance des doctrines religieuses, la nomination des dignitaires, l'enregistrement des groupes religieux et l'édification des lieux de culte.

« *Les fidèles de religions interdites ou non autorisées par l'État risquent d'être harcelés, arrêtés, placés en détention, emprisonnés et, dans certains cas, de subir de violentes persécutions* », lit-on dans le rapport. Au nombre des groupes proscrits figurent les fidèles des Églises clandestines protestantes « de maison », ainsi que les catholiques reconnaissant l'autorité du Saint-Siège.

Amnesty indique, en outre, que les autorités chinoises ont poursuivi leur campagne systématique et souvent violente menée à l'échelle nationale contre le Falun Gong, mouvement spirituel interdit depuis 1999 en tant que « culte hérétique »

## Société

(Monde des religions/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

### Paris, France - enquête national sur les homosexuels chrétiens

96,4 % des chrétiens homosexuels distinguent la spiritualité et la religion. C'est l'un des chiffres éloquentes qui ressort d'une enquête nationale sur leurs convictions, croyances et pratiques religieuses. Réalisée dans le cadre d'un séminaire à l'École des Hautes études en sciences sociales, cette étude met en évidence une défiance vis-à-vis de l'Église.

À la question « *Que signifie pour vous être chrétien ?* », moins d'un tiers se réfère à des aspects institutionnels comme le baptême (14 %), la participation régulière à un culte (8 %) ou l'allégeance à une église (1,8%). En revanche, plus de la moitié mentionne les grands principes du christianisme : les valeurs de justice, d'amour ou encore de responsabilité (18,6 %), la croyance que Jésus-Christ est le fils de Dieu (18,1%) et l'idée qu'une force spirituelle peut être cultivée en chaque homme (13,7 %). En outre, une écrasante majorité (83,5 %) pense qu'on est chrétien lorsqu'on adhère au message du Christ, tandis que seuls 38 % font du baptême une condition sine qua non.

L'Église ne reconnaissant pas l'homosexualité, ces croyants sont-ils conduits à définir eux-mêmes leur religion ?

Tout porte à le croire : les valeurs autoritaires sont généralement rejetées, comme l'idée que Dieu soit tout puissant ou qu'il faille prendre la Bible au pied de la lettre. Surtout, la majorité des sondés définissent la spiritualité comme une « *démarche personnelle* », le plus souvent associée à la « *recherche du sens de la vie* » ; si la Bible figure en bonne place parmi les sources de la foi, l'amour, la raison humaine et les expériences personnelles restent prépondérants. Plus d'un tiers des personnes interrogées estiment que les églises ont « *perdu cette dimension de la religion* » pour se concentrer sur des questions rituelles et communautaires. Moins de la moitié ne s'y rend plus, souvent parce qu'ils jugent le discours des représentants intolérant voire homophobe, et qu'ils n'en ressentent pas le besoin pour communier avec Dieu.

Le constat pourrait cependant valoir pour l'ensemble des chrétiens ou des catholiques. Dès 2006, une enquête CSA / Le Monde des Religions montre que l'écrasante majorité des fidèles prend ses distances vis-à-vis du dogme : plus de la moitié ne met jamais les pieds à l'église ; un tiers estime même que leurs enfants n'ont pas besoin de recevoir une formation religieuse. Trois ans plus tard, une étude Ifop / Le journal du Dimanche confirme une érosion du rituel et l'individualisation de la foi : sur la plupart des grands sujets de société — l'avortement, la contraception, le remariage... —, une large majorité de catholiques pratiquants appelle de ses vœux un aggiornamento de l'Église.

Concernant l'homosexualité, si le sujet peut être abordé dans certaines Églises, il reste généralement tabou : près de la moitié des chrétiens homosexuels (46 %) ne savent pas comment qualifier leur paroisse sur ce thème et plus de 20 % la jugent hostile ; environ un tiers l'estime bienveillante.

Commission paritaire  
Dépôt légal

1111 G 88583  
N° 79 – CAB – 019  
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement  
d'un an

France 12 €  
Dom 13 €  
Tom 15 €  
CEE et Suisse 18 €

Autres pays et abonnement en cours d'année :  
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »  
CCP – La Source 46 727 83 C